



HAL
open science

Un monde nommé et des langues nommantes

Pierre Frath

► **To cite this version:**

Pierre Frath. Un monde nommé et des langues nommantes. 7e colloque Res per nomen, Université de Reims Champagne-Ardenne, Apr 2019, Reims, France. pp.163-180. hal-03544436

HAL Id: hal-03544436

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03544436v1>

Submitted on 26 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



DN

sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma,
Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval

Res per nomen VII

Lexique et référence



épure
LIBRAIRIE ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE L'ÉPIQUE

Document extrait de *Lexique et référence*, publié sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma, Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval dans la collection « Res per nomen » (n° 7).

Ouvrage publié avec le concours du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (CIRLEP, EA 4299) et de la Chaire Sciences du langage de l'Institut d'Études Avancées de l'Université de Strasbourg (USIAS).

Crédits de couverture : Cuypers Library, Rijksmuseum Amsterdam © S. Palma
Conception graphique et mise en page : Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-110-1

ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2020

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

www.univ-reims.fr/epure

Diffusion FMSH – CID

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification 4.0 international.



Un monde nommé et des langues nommantes

Pierre Frath

Professeur émérite de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP – EA 4299

Sorbonne Université, CeLiSo – EA 7332

Université de Strasbourg, GEPE-LiLPa – UR 1339

pierre.fraith@aliceadsl.fr

Introduction

Nous vivons dans un monde nommé. Il existe, certes, des choses sans nom, par exemple des bactéries non encore découvertes, mais elles n'existent pas *pour nous*, et, sans nom, nous ne pouvons en parler. C'est l'existence dans la langue qui confère l'existence des choses *pour nous*. Notre univers est ainsi fondamentalement anthropologique et linguistique, et la langue nommante ne se distingue alors pas du monde nommé : nous pensons que tout objet possède un nom, et qu'inversement, à tout nom même inconnu de nous individuellement correspond un objet.

Pour le linguiste, il s'agit donc de décrire l'étant, c'est-à-dire le monde nommé, puis le devenant, c'est-à-dire la dénomination de nouveaux objets de notre expérience commune, autrement dit, le phénomène de lexicalisation. Seront évoquées dans ce texte les différences entre la désignation, la nomination et la dénomination, et, concernant cette dernière, sa capacité à agréger autour d'elle des connaissances discursives. On montrera *in fine* que les concepts sont produits par la lexicalisation ; ils ne sont pas la cause du sens et ils ne peuvent en aucun

cas constituer le contenu du sens lexical. Ce dernier est issu de l'usage et de sa rationalisation métalinguistique.

Prolegomènes intuitifs de la linguistique

Pour la plupart des auteurs, la langue est avant tout un outil de communication individuel : elle est *mon* outil pour transmettre *mes* idées. Cette notion repose sur des conceptions profondément ancrées dans la culture, selon lesquelles l'être humain est une singularité dotée d'une valeur ontologique propre et que la société n'est qu'une association volontaire réalisée au cours de l'histoire de notre espèce pour des raisons largement pratiques, sur la base d'une sorte de contrat¹. Cette idée est généralement implicite, non exprimée, et elle apparaît tout naturellement chez les auteurs, au détour d'une phrase, comme par exemple chez le sociologue Jean-Claude Kauffmann (2004) lorsqu'il examine d'un œil critique les théories sur « l'origine de la société ». Mais ce qu'il ne voit pas, c'est qu'il accepte dans cette expression l'existence même d'une origine, et donc aussi que les êtres humains vivaient à l'état d'individus avant que la société n'ait été créée. Or cette conception est sans fondement au vu des travaux actuels de paléanthropologie et de primatologie, qui font tous état d'une vie communautaire.

Vivant en société, les entités ontologiques que sont les êtres humains sont alors obligées de communiquer entre elles, et c'est grâce à la langue qu'elles vont pouvoir faire part aux autres des idées qui se sont formées en elles. La plupart des théories linguistiques reposent implicitement sur cette conception individualiste et elles considèrent volontiers la langue comme un phénomène psychique ayant lieu sur un substrat biologique, le cerveau. C'est évidemment le cas, mais ce point de vue ne permet pas de comprendre certains aspects du langage, en particulier celui de l'intercompréhension entre les êtres humains : comment s'assurer que les concepts qui se forment en chacun de nous à propos des objets nommés de notre expérience correspondent à ceux des autres ? Pour expliquer cela, on est amené à postuler l'existence dans le cerveau d'universaux, de noèmes ou de primitives ainsi que de règles de composition, dont l'ontologie est bien évidemment problématique (d'où viennent-ils ? comment sont-ils formés ? etc.). Pour ces théories, la pensée est faite de briques sémantiques (conceptuelles)

1. Une idée notamment développée par Rousseau dans son *Contrat Social*.

situées en amont de la langue et associées à des éléments linguistiques que la langue est en mesure d'assembler selon des règles syntaxiques ; il s'agit donc de contenus qui prennent forme. D'autres théories se sont penchées sur le versant réceptif de la langue et s'interrogent sur la manière dont nous *interprétons* le discours. L'idée est que, exposé à la parole des autres, notre cerveau active des processus qui nous donnent *in fine* accès à ce que notre interlocuteur voulait dire ; il s'agit donc de formes qui livrent leurs contenus. La forme et le contenu sont alors séparés, une notion que le Saussure des *Écrits de linguistique générale* rejette absolument quand il dit que pour lui « la forme est *la même chose* que la signification » (2002 : 42).

Cette notion saussurienne n'est pas facile à comprendre, ni à mettre en œuvre en linguistique, car nous sommes aisément rattrapés par la conception intuitive (en fait culturelle) qui veut qu'un message soit un contenu qui a pris forme en moi pour être transmis aux autres, qui eux le décodent. La seule alternative est de considérer la langue comme un milieu anthropologique dans lequel nous baignons, ce qui sera le sujet de cet article.

Pour illustrer cette séparation « intuitive » de la forme et du sens, voici un exemple relevé chez Igor Mel'cuk. Il avait été invité à donner une conférence plénière en 2015 à la Sorbonne sur le thème de la causalité (publiée en 2016), et toute sa démonstration reposait sur l'évidence naturelle de l'antériorité du contenu sur la forme, un point de vue que le public partageait et qui n'a donc pas été relevé :

Je cherche à traiter de la causation dans la langue d'un point de vue strictement linguistique. [...] Pour moi, voici la seule question légitime : Comment exprime-t-on un sens de causation donné dans tel ou tel contexte ? [...] Plus spécifiquement, je pense que la tâche d'un linguiste qui décrit la causation en langue est double :

- Établir les sémantèmes de causation.
- Établir l'expression des sémantèmes de causation par des lexies de la langue dans des contextes appropriés (Mel'cuk, 2016).

Pour Mel'cuk, il y a donc un ensemble de « sémantèmes » de causalité qui peuvent « s'exprimer » diversement dans la langue. La forme et le sens sont clairement séparés. Il poursuit son exposé par une description du verbe « causer » à l'aide de règles algébriques : puisque la langue est

un code, et que le mot « code » est associé aux mathématiques, il semble légitime de le décrire à l'aide d'outils mathématico-logiques.

Il se trouve que ma présentation eut lieu tout de suite après la sienne et que j'avais travaillé sur l'usage en corpus de certains mots de causalité, parmi lesquels le verbe « causer ». Mes conclusions furent très différentes de celles de Mel'cuk. Je les donnerai à la fin du texte.

Un monde déjà nommé : notion de dénomination lexicalisée

Nous naissons dans un monde déjà nommé, et comme nous apprenons les noms en même temps que leurs référents, il y a superposition entre les deux. Nous supposons que tout notre univers est nommé et que si moi je ne connais pas le nom de tel ou tel objet, d'autres plus savants que moi les connaîtront. Inversement, nous admettons tout naturellement qu'à toute dénomination à laquelle nous sommes exposés correspond un objet de notre expérience commune. On appelle cela la présupposition d'existence. Si lors d'une promenade avec un ami j'aperçois une plante inconnue de moi, je pourrai poser la question « qu'est-ce que c'est ? » et j'attendrai qu'on me la nomme (« ça, c'est de l'ambroisie »). Si dans la conversation, mon compagnon prononce des mots inconnus de moi, par exemple « ambroisie » ou « prolégomènes », je pourrai poser la même question (« qu'est-ce que c'est ? ») et j'attendrai une monstration (« l'ambroisie, c'est ça ») ou bien une explication (« l'ambroisie est une plante invasive qui... » ; « les prolégomènes sont les conditions d'une science »).

Existe-t-il des objets non nommés ? Certainement, mais ils n'existent pas *pour nous*. Avant la découverte des microbes par Pasteur, ils existaient dans la nature mais nous n'en avions aucune connaissance. Ce n'est qu'une fois qu'ils furent nommés et étudiés que leur existence est devenue une réalité pour tous. Il y a aussi le cas d'objets existant dans une langue et pas dans d'autres. Les francophones peuvent discuter entre eux des différences entre les fleuves et les rivières, mais pas les anglophones, qui ne connaissent que le mot « *river* ».

Lorsqu'un couple nom/objets a acquis une existence pour nous, nous savons aussi qu'il vient à nous accompagné d'un certain nombre de corpus d'usages. Pour « bois » par exemple, on peut distinguer celui des menuisiers, celui des bucherons, celui des non-spécialistes, et beaucoup d'autres. On dit alors que ces mots sont « polysémiques ».

Mais la polysémie n'est pas une propriété lexicale *per se* ; c'est le nom métalinguistique donné à la constatation de la multiplicité des corpus d'usages. Ils comprennent ce qui a été dit sur les objets dénotés dans les différents domaines, c'est-à-dire des ensembles de connaissances discursives. Les variations interindividuelles dans la compréhension des mots proviennent d'une exposition hétérogène aux corpus d'usages : si je n'ai pas été en contact avec l'usage des bases de données, je ne comprendrai pas « champ » dans l'expression « remplir le champ » ; mais la présupposition d'existence me fera accepter que d'autres puissent comprendre, et que donc moi aussi je le pourrai si je me familiarise avec le domaine.

Nous vivons dans un monde humanisé par la langue. D'ailleurs les mots existent avant leurs nouveaux usages dénominatifs : le mot « souris » existait avant qu'il ne serve à dénommer le pointeur informatique ; les mots de « télé » en grec et « vision », un mot anglais d'origine latine entré dans la langue par l'intermédiaire du français, existaient bien avant qu'on les assemble pour dénommer le petit écran. *Nommer* de nouveaux objets, c'est les *introduire* dans notre monde humanisé.

Lorsque des mots ou des expressions sont disponibles dans la langue, on dit qu'ils sont *lexicalisés* : ils font partie du lexique, que moi je les connaisse ou non. Tout mot existant dans la langue peut être potentiellement compris et utilisé par moi. La vie de tous les jours nécessite l'usage actif d'environ mille cinq cents à deux mille mots et la compréhension passive, celle de quelques milliers, c'est-à-dire loin des cinq cent mille mots que comprend notre langue, selon les estimations. Notre lexique personnel est limité, mais nous savons que d'autres mots sont disponibles si nous en avons besoin.

Un monde nommé : notion de désignation discursive

Si la langue propose des *dénominations lexicalisées* pour parler de notre expérience commune, le locuteur peut quant à lui s'en passer et référer en assemblant des dénominations dans des *désignations discursives* : un ophtalmologue peut aussi être désigné par le syntagme discursif « médecin des yeux ».

Pour bien faire comprendre la différence, je vais prendre un exemple en alsacien. Dans cette langue, il existe un mot pour dénommer un orqueil hautain et mal placé, « *gràtel* », qui n'a pas d'équivalent lexicalisé en français. En alsacien, il s'agit d'une dénomination. Elle existe dans

la langue et elle est accompagnée d'un corpus d'usages, c'est-à-dire les contextes où ce mot a été employé par nous et par d'autres. Nous pouvons même l'extraire de ces contextes et le considérer isolément pour en parler, le décrire, le comparer avec d'autres sentiments comme la fierté ou l'arrogance, le définir, mettre cette définition dans un dictionnaire, ou même l'utiliser dans un exemple, comme je le fais ici. Il devient alors l'objet d'un discours métalinguistique.

Comme il n'existe pas d'équivalent en français, un éventuel traducteur sera obligé d'employer une désignation discursive comme « orgueil hautain et mal placé », qu'il pourra alors utiliser pour décrire une personne qui serait affectée de ce défaut. Mais il ne s'agira alors que d'une description *hic et nunc* de telle ou telle personne particulière, et l'expression ne fera pas référence à un défaut lexicalisé et donc capable d'affecter l'humanité en général. De plus, en français, il n'y a aucun corpus d'usages affecté à « orgueil hautain et mal placé », et donc aucune connaissance susceptible d'être analysée et discutée dans un discours métalinguistique sur l'expression, dont le sens n'est que la concaténation des corpus d'usages d'« orgueil », de « hautain » et de « mal placé ».

La distinction entre dénomination et désignation se voit clairement dans les exemples suivants :

- (1) La pomme de terre est le légume dont on fait les frites
- (2) Ils cultivent des pommes de terre
- (3) Ils cultivent des légumes dont on fait les frites.

La troisième phrase n'est acceptable que si on s'adresse par exemple à un enfant dont on voudrait moquer le goût exclusif pour les frites. Son côté amusant provient justement du fait que le locuteur fait semblant de considérer le syntagme discursif « légume dont on fait les frites » comme une dénomination, comme s'il s'agissait d'une expression disponible dans la langue accompagnée de son cortège d'usages, comme s'il était courant d'en parler ainsi.

La différence entre dénomination et désignation apparaît clairement en traduction. Comment traduire par exemple la phrase « *He offered some pearls of wisdom about raising children* » ? La traduction « il a proposé des *perles de sagesse* sur l'éducation des enfants » serait douteuse parce que « perles de sagesse » n'est pas lexicalisé en français et que sa compréhension discursive ne va pas de soi. « Il a proposé des *trésors de sagesse* sur l'éducation des enfants » conviendrait bien mieux à

cet égard : « trésor de sagesse » est bel et bien lexicalisé, mais l'expression française ne comprend pas le côté moqueur de « *pearls of wisdom* ». C'est pourquoi un bon traducteur va utiliser une expression lexicalisée à laquelle il va ajouter le côté moqueur discursivement, comme par exemple dans « il nous a sorti ses habituels trésors de sagesse sur... » ou bien « il nous a abreuvés de trésors de sagesse sur... ».

Le lecteur se dit peut-être que cette distinction dénomination/désignation va de soi et que beaucoup d'auteurs l'ont évoquée, et ils auront raison. Émile Benveniste, par exemple, a établi une différence entre le sémiotique et le sémantique, qui, recouvre partiellement l'opposition dénomination lexicalisée / désignation discursive que nous évoquons dans ce texte.

Le sémiotique se caractérise comme une propriété de la langue, le sémantique résulte d'une activité du locuteur qui met en action la langue. Le signe sémiotique existe en soi, fonde la réalité de la langue, mais il ne comporte pas d'applications particulières ; la phrase, expression sémantique, n'est que particulière (Benveniste, 1974).

Mais l'emploi de « sémiotique » et de « sémantique » dans ce contexte est perturbé par les autres usages de ces mots ; en outre, cette analyse ne dit rien sur l'existence ou non de corpus d'usages, une différence fondamentale.

Georges Kleiber, quant à lui, et contrairement à d'autres auteurs, fait un usage clair et précis de ces mots lorsqu'il dit que :

Les deux types de relations ne se laissent [...] pas confondre, parce que la relation de dénomination exige, contrairement à la seule relation de désignation, que la relation X (expression linguistique) → x (choses) ait été instaurée au préalable. Il n'y a en effet relation de dénomination entre X et x que si et seulement s'il y a eu un acte de dénomination préalable, c'est-à-dire l'instauration d'un lien référentiel ou d'une fixation référentielle, qui peut être le résultat d'un acte de dénomination effectif ou seulement celui d'une habitude associative, entre l'élément x et l'expression linguistique X. Une telle exigence n'est nullement requise pour la relation de désignation. Si je ne puis appeler une chose par son nom que si la chose a été au préalable nommée ainsi, je puis désigner, référer

à, renvoyer à une chose par une expression sans que cette chose ait été désignée auparavant ainsi (Kleiber, 2001).

La seule difficulté, potentielle, de ce passage est que l'auteur ne précise pas si « l'instauration [préalable] d'un lien référentiel » est le fait de l'individu ou de la langue. Le fait qu'il considère la dénomination comme un « acte » semble montrer qu'il penche plutôt vers une conception individuelle et cognitive de cette « instauration préalable »². Cet aspect existe certainement, mais seulement dans le cadre de la langue commune : lorsque j'utilise ou entends une dénomination nouvelle pour moi, je sais que l'instauration préalable du lien référentiel est *déjà* accomplie, même elle n'est pas encore établie pour moi.

Un dernier exemple³ est pris d'un épisode qui eut lieu alors que mon fils Nicolas avait entre deux et trois ans. Je le portais dans mes bras lors d'une nuit étoilée, et il me demanda, en montrant le ciel « C'est quoi, ça ? ». Je lui répondis : « C'est des étoiles ». Sa curiosité parut satisfaite. Mais l'aurait-elle été si j'avais répondu : « Ce sont des lumières dans le ciel » ? Il m'aurait alors peut-être dit : « Oui, ça, je le vois », ou bien, plus probablement, il aurait peut-être pensé que je me moque de lui en lui donnant une évidence. Ce qu'il voulait connaître, en réalité, c'est leur nom, c'est-à-dire apprendre si ces lumières dans le ciel qu'il voit et qu'il suppose que je vois aussi⁴ ont une existence pour nous, les êtres humains. C'est une information que je lui ai donnée en même temps que la dénomination lexicalisée. Cela signifie qu'il y a une sorte de pré-nominalisation des objets de notre environnement : nous supposons qu'ils sont déjà nommés, qu'une instauration préalable d'un lien référentiel a déjà été accomplie dans la langue. Il faut alors supposer que la *forme* de la dénomination est un indicateur de sa nature dénominative. La brièveté est certainement un critère, de même sans doute que l'opacité. « Étoile » possède ces deux qualités. Même si on peut accepter l'équivalence logique entre les étoiles et des lumières dans le ciel, leur statut linguistique est entièrement différent.

2. Du moins à l'époque où il a écrit ce texte.

3. Que j'ai déjà donné à de nombreuses occasions. Voir par exemple Frath (2016 a).

4. Voir l'excellente analyse de cette question dans Kleiber (2019).

Des langues nommantes : notion de nomination, puissance démiurgique de la langue

Malgré cette constatation, la limite entre dénomination et désignation est floue : la lexicalisation n'est pas une caractéristique qui affecte une expression de manière binaire, discrète. Par exemple, on pourrait considérer « médecin des yeux » non comme une désignation discursive, mais comme une dénomination dans un corpus d'usages à destination d'enfants pour qui « ophtalmologue » serait incompréhensible. Mais la question de la frontière se pose surtout lors du *processus* de lexicalisation, une transition souvent appelée « nomination ».

Marche blanche

L'expression « marche blanche » est apparue en 1996 en Belgique pour désigner une marche de protestation silencieuse et sans pancartes organisée par les parents des victimes d'un tueur en série. Les participants ont été invités à porter quelque chose de blanc, « symbole de neutralité, de dignité, d'espoir et d'innocence⁵ », d'où le nom donné à cette marche. Il a ensuite été repris par les journalistes à propos d'autres faits divers : il s'est lexicalisé, il s'est détaché de son usage discursif originel pour référer à une sous-catégorie de marche.

Il est remarquable que c'est l'existence même de l'expression « marche blanche » qui peut amener les gens à en organiser d'autres. Si elle n'était pas lexicalisée, pour faire une marche blanche, il faudrait que quelqu'un se souvienne qu'en 1996, une marche « blanche » a eu lieu en Belgique et qu'il parvienne à persuader d'autres personnes que ce type de marche serait adapté au cas qui les préoccupe à ce moment-là. Mais l'expression est dans la langue, et elle est dorénavant disponible avec son corpus d'usages et son cortège de traditions, désormais coupée des circonstances historiques qui l'ont produite. La dénomination possède une puissance démiurgique⁶.

On peut supposer qu'une enquête auprès des organisateurs de la première marche blanche pourrait permettre de découvrir celui ou celle qui a créé l'expression. Mais même si c'était le cas, il y a peu de chances que cette personne se considère véritablement comme l'auteur

5. Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Marche_blanche

6. Frath (2015, 2016 b).

de l'expression, et elle aurait entièrement raison. Le premier usage de « marche blanche » était purement discursif et descriptif : il désignait une marche qui allait être blanche. Sa lexicalisation, c'est-à-dire son entrée dans la langue, n'est pas le fait du premier locuteur, c'est un phénomène collectif qui s'est inscrit dans la langue. Il est probable qu'en entendant « marche blanche » prononcé par d'autres, le premier locuteur ait pensé qu'il n'avait lui aussi fait que reprendre une expression déjà lexicalisée.

SCMR

Autre exemple de nomination, donné par Nathalie Garric (2015) :

- Pouvez-vous m'indiquer où se trouve la *SCMR* ?
- Pouvez-vous m'indiquer où se trouve la *salle de consommation à moindre risque* ?
- Pouvez-vous m'indiquer où se trouve la *salle de shoot* ?

L'auteur note que, du point de vue de la référence, les trois expressions recevront la même réponse, à savoir : « Gare du Nord ». Elle note aussi que ce ne seront pas les mêmes personnes qui emploieront les trois, ou bien pas dans les mêmes circonstances. « Salle de shoot » est très certainement une dénomination lexicalisée, avec plus de 800 000 occurrences dans les moteurs de recherche. « Salle de consommation à moindre risque » est également lexicalisée, avec 97 000 occurrences. En revanche « SCMR » reste une tentative de nomination sans lendemain : je n'en ai trouvé aucune occurrence dans les moteurs de recherche. Le nom de « piquerie », mentionné par Garric, s'il n'est pas utilisé en France, est en revanche une dénomination en français du Québec, avec 27 000 occurrences dans les moteurs de recherche. Les locuteurs du français disposent ainsi d'un certain choix s'ils veulent parler d'un endroit où les toxicomanes peuvent prendre légalement leur drogue dans de bonnes conditions d'hygiène. « Salle de shoot » est utilisé dans le cas général, avec des valeurs péjoratives par les opposants à leur mise en place ; « salle de consommation à moindre risque », d'aspect assez technocratique, est employé par les personnes qui y travaillent ou qui y sont favorables. « Piquerie » a été adopté par les Québécois, et peut-être sera-t-il à terme une dénomination pour tous

les francophones en raison de la valeur non marquée du terme et de son signifiant mono-lexical.

Là également, l'existence de la dénomination facilite la mise en place de nouveaux lieux de ce type. Sans la dénomination, il faudrait à chaque fois redécrire ce dont il s'agit parce qu'il n'y aurait pas de dénominations en mesure d'agréger autour d'elle des connaissances discursives.

Patron constructionnel

Emilia Hilgert fait état dans un article de 2016 de la capacité de certaines expressions à en générer d'autres du même type. Elle donne notamment les exemples suivants :

- Belle entre les belles
- Gris de chez gris
- Le patron des patrons

Ces expressions lexicalisées peuvent être réutilisées avec d'autres mots, par exemple :

- Pauvre entre les pauvres
- Naze de chez naze
- Le top model des top models

C'est potentiellement aussi le cas de « marche blanche ». On pourrait concevoir « marche rose » pour une marche de lutte contre le cancer du sein, ou « marche bleue » pour une marche de lutte contre la pollution des océans. Je n'en ai pas trouvé dans les moteurs de recherche. Il y avait bien « marche verte », mais l'expression avait été forgée par le roi du Maroc en 1975 pour nommer des manifestations populaires qui furent organisées pour obtenir le rattachement du Sahara espagnol au Maroc. Si « marche blanche » n'est pas (encore) devenu un « patron constructionnel », c'est que le besoin référentiel de s'en servir n'a pas été ressenti jusqu'ici. Mais cela reste possible.

Qu'en est-il des concepts et du contenu ?

Le lecteur aura sans doute remarqué que, jusqu'ici, je n'ai fait usage ni de concepts, ni de contenus sémantiques. Il y a au moins deux raisons à cela. La première est que ces deux notions sont intrinsèquement liées au point de vue individualiste spontanément adopté par la plupart des linguistes : si l'être humain est une singularité ontologique, alors la société est une construction où les gens communiquent leurs états intérieurs. La parole est ainsi inéluctablement l'expression de concepts qui la précèdent : on s'intéresse alors à la mise en forme codée des contenus et au décodage des paroles, c'est-à-dire à la formation dans l'esprit de l'interlocuteur des concepts que le message véhicule. La séparation de la forme et du sens est alors consommée, une idée que Saussure rejette dans ses *Écrits*, et qui est avantageusement remplacée par une conception anthropologique de la langue comme celle qui est défendue ici.

La seconde raison est qu'on peut entièrement s'en passer au niveau ontologique. Si le lecteur se reporte à l'épisode des étoiles, il remarquera que l'enfant accède au référent et à l'usage d'« étoile » uniquement grâce au nom, sans passage par le concept. L'adage médiéval « *vox significat rem mediantibus conceptibus* » est alors douteux, tout comme sa représentation traditionnelle sous la forme du triangle sémiotique attribué à Boèce et utilisé sans relâche tout au long du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne, où il a été popularisé dans le monde anglo-saxon par Ogden et Richards (1923). Nous n'accédons pas au référent par l'intermédiaire des concepts, nous y avons un accès *direct* par le moyen de la dénomination lexicalisée. C'est pourquoi j'ai proposé le pseudo-adage médiéval suivant : « *Concursus vocis et rei facit conceptum*⁷ ». En effet, le concept se construit dans l'esprit *après* la rencontre entre le nom et la chose. Sachant que le mot « étoile » existe dans la langue, l'enfant est maintenant prêt à accueillir des connaissances discursives disponibles dans les corpus d'usage. Il apprendra par exemple que toutes les étoiles dans le ciel n'en sont pas (il y a aussi des planètes, des amas globulaires, des galaxies, des quasars...) ; qu'on les dessine traditionnellement avec des rayons ou des branches, même si on ne les voit pas dans celles du ciel ; qu'une danseuse peut être une étoile, etc.

Le concept n'est alors qu'une rationalisation métalinguistique des connaissances acquises par une personne sur un couple objet/nom à

7. Frath (2018).

partir des corpus d'usage. Une définition de dictionnaire est un discours métalinguistique qui présente l'essentiel de ces connaissances sous une forme ramassée, concise et facilement accessible. Et ce qu'on appelle des sèmes en linguistique, ce ne sont que des représentations simplifiées de ces définitions. On a dès lors tort de leur attribuer une valeur ontologique de « contenu » sémantique : ils viennent *après*, ils ne sont pas la cause de leur usage, ils sont le fruit d'un discours métalinguistique que le pouvoir démiurgique de la langue présente comme réel⁸.

Le sens d'un mot, ce n'est pas une liste de sèmes, même ouverte. Les mots n'ont pas de « contenu ». Ils n'ont que des usages, ceux qui sont stockés dans les corpus auxquels nous avons été exposés, que nous avons mémorisés, et qui guident nos propres usages. Nous pouvons cependant transgresser les usages admis, et il arrive que la transgression soit ensuite à son tour lexicalisée, comme ce fut par exemple le cas de la souris d'ordinateur.

La causalité comme entité métalinguistique

J'en reviens maintenant à la causalité évoquée au début de ce texte à propos d'une présentation faite par Mel'cuk lors d'un colloque à la Sorbonne en 2015. Mon exposé⁹ eut lieu juste après le sien, et comme lui, j'avais pris comme exemple le verbe « causer », plus quelques autres mots de causalité. Mais fidèle à l'idée que le sens des mots, c'est leur usage, je les avais étudiés en corpus. J'avais trouvé qu'on pouvait distinguer deux grandes catégories parmi les usages de « causer » :

- 1) Quelque chose ou quelqu'un cause chez une personne un état psychologique agréable ou désagréable, comme dans les exemples suivants :

- Je ne croyais pas ainsi *causer* d'ennuis à mon oncle.
- ... la joie qu'elle ne doutait pas que ses paroles allaient *causer* à ma tante,
- ... l'indignation que cette façon de parler de son père eût pu lui *causer*

8. J'ai appelé cette pratique le saut du métalinguistique à l'ontologique (Frath 2018).

9. Frath (2016 c).

- ... puisque devenu le corps de celle qu'il aimait, il serait désormais le seul qui fût capable de lui *causer* des joies et des tourments
- il bénissait Odette de lui permettre ces visites quotidiennes, dont il sentait qu'elles ne devaient pas lui *causer* à elle une bien grande joie
- ... lui donnait la même sensation d'étouffement que peut *causer* aujourd'hui à des gens habitués à vingt ans d'électricité, l'odeur d'une lampe qui charbonne ou d'une veilleuse qui file
- ... l'échelle des plaisirs qu'elle pouvait lui *causer*
- ... mais sans lui *causer* de trop vives souffrances.

2) Une petite minorité d'occurrences concernait des dommages causés par un phénomène naturel, un conflit, un accident, le travail, comme par exemple dans :

- Sa dernière erreur avait été de mourir après dix ans de ménage, et de *causer* ainsi la mort du marchand de draps, qui ne put lui survivre.
- Les balles sifflaient au-dessus de la Moselle, sans *causer* de pertes ni d'un côté ni de l'autre.
- L'affaire Blaireau commençait à *causer* un grand tapage dans Montpaillard.
- On était tenté de regarder aux mains de ce drôle pour voir s'il ne s'y trouvait pas des calus *causés* par le maniement de la rame.

Le verbe « causer » n'est donc pas un opérateur de causalité : son usage est déterminé par les corpus d'usage auxquels nous sommes habitués, comme c'est le cas pour tous les mots. D'ailleurs, les exemples de Mel'cuk sont tous construits sur ces modèles (par exemple « Pol Pot a *causé* la mort de millions de Cambodgiens »). En aucun cas, il ne pourrait avoir de phrases comme « les organisateurs ont *causé* la course », même s'ils en sont à l'origine, ou « mes parents ont *causé* mon voyage au Maroc », même si ce sont eux qui l'ont financé.

Comment comprendre alors le point de vue de Mel'cuk ? Une clé est sans doute la phrase suivante relevée dans son texte : « Tout dans le monde a une cause », qui montre que pour lui la causalité est

quelque chose de réel et d'universel qui relie deux phénomènes par un lien déterministe. Or rien n'est moins sûr : il est bien connu que le déterminisme ne joue aucun rôle en physique moderne. *Exit* donc la causalité comme phénomène doté de réalité. Par ailleurs, beaucoup de philosophes ont eu des doutes. Pour Hume déjà, « *there is no object which implies the existence of any other, if we consider these objects in themselves*¹⁰ ». Effectivement, la causalité implique la sélection par le locuteur de l'élément causal et de l'élément causé : il nomme l'un, par exemple « la pluie » et il le relie à un autre « la route est mouillée » par un lien causal, qui n'est d'ailleurs par forcément doté d'une forme linguistique (« il a plu, la route est mouillée », « la route est mouillée parce qu'il a plu », etc.). Ces choix lexicaux et cette relation logique n'existent que dans notre monde humanisé par la langue. Pour la nature en dehors de nous, il n'y a là rien qui ait un sens, il n'y a que des états qui se succèdent.

Qu'est-ce donc que la causalité pour nous ? Elle n'est rien d'autre qu'une entité métalinguistique. Nous constatons des successions d'événements dans notre expérience commune nommée. Nous remarquons alors des ressemblances et des régularités, tant au niveau de la forme linguistique qu'à celui de la référence. Certains des phénomènes dont nous parlons sont considérés comme sans rapport entre eux (par exemple « après la pluie, le beau temps ») ; d'autres au contraire nous semblent reliés par une relation de causalité, qui existe alors *pour nous*, d'autant plus facilement qu'elle vient à nous sous des formes linguistiques (*parce que, car, provoquer, causer*, etc.). Et, comme pour toutes les autres choses dénommées, la *puissance démiurgique*¹¹ des dénominations fait que nous lui attribuons une réalité. Nommer la cause, c'est ainsi la faire exister.

Et cette existence est éminemment culturelle. Dans son livre sur la pensée chinoise, François Jullien (2015) note que la notion de causalité ne s'est pas développée en Chine. On peut supposer que c'est en raison d'une conception cyclique de l'univers et de la vie qui fait qu'il n'y a ni début ni fin. La pensée occidentale, quant à elle, est toujours prise entre ontologie et téléologie, entre le commencement (la Genèse) et la fin des temps (le Jugement dernier). Les phénomènes qui ont lieu entre ces deux termes sont considérés comme des étapes dont l'une produit

10. Cité dans Russell (1946 : 639).

11. Voir Frath (2014, 2016 a, 2016 b), entre autres.

l'autre dans une chaîne causale. Jullien cerne les valeurs d'un mot chinois, *shi*, proches par certains aspects de la causalité occidentale, traduite tantôt par *situation*, tantôt par *évolution* ou *condition*. Il propose le terme de *propension*, qui dit bien ce que les Chinois entendent, selon lui, par causalité. Il cherche à comprendre pourquoi :

[...] un autre [possible] a prévalu, qui n'a pas cherché à expliquer le monde, à répondre à son grand pourquoi, mais s'est attaché à en déceler finement les moindres propensions pour en épouser les infléchissements et pouvoir ainsi entrer en phase avec son « fonctionnement » : se détournant de ce fait aussi bien de ce que nous appelons la physique que la métaphysique ; n'ayant besoin ni de poser Dieu, comme « cause » du monde, ni non plus de penser la Liberté, comme « cause » de la volonté du sujet (Jullien, 2015 : 15).

Si la causalité est perçue autrement dans certaines cultures, c'est bien qu'elle n'a rien d'universel, ni dans le réel, ni au niveau de la pensée, ni même au niveau linguistique. Nous ne cherchons pas à exprimer la cause ou quelque autre concept dans nos énoncés : nous utilisons la langue telle qu'elle se présente à nous. Les notions peuvent ensuite en être extraites grâce à un effort métalinguistique. Si on peut percevoir une notion de cause dans « mort de honte » ou « odeur de la mer », c'est parce que notre tradition métalinguistique lui a donnée une existence dénommée, que nous pouvons ensuite détecter au prix d'un effort. Ceci ne veut pas dire qu'elle existe en soi.

Conclusion : une conception anthropologique de la langue et du monde

Les exemples de la marche blanche et de la causalité montrent que la langue nous donne à voir le monde et nous donne les moyens d'agir sur lui. Comme le dit Wittgenstein (1961 : § 241), « est vrai et faux ce que les hommes disent l'être ; et ils s'accordent dans le langage qu'ils emploient. Ce n'est pas une conformité d'opinion, c'est une forme de vie ». Nous nous accordons dans la langue sur ce qui existe, sur ce qui est vrai, sur ce qui est bon, sur ce qu'il faut faire. La langue n'est pas le simple reflet de la réalité du monde ; elle participe de l'existence de ce monde *pour nous* au point que nous ne percevons pas très clairement ce qui est effectivement du monde et ce qui est purement anthropologique,

c'est-à-dire qui n'existerait pas si nous n'étions pas là, comme l'amour, la beauté, les marches blanches, la causalité, les théories scientifiques, les religions, etc. Tout cela se mélange dans notre vie commune. Le monde n'est pas fait que des choses qui nous environnent ; il est fait aussi de ce que nous en disons. Dénommer une chose, c'est en même temps former une catégorie, c'est-à-dire regrouper des occurrences qui se ressemblent par certains aspects. Forger des notions métalinguistiques, même illusoire comme la causalité, c'est donner des explications au mystère du monde et rendre possible l'action.

Nous vivons dans un monde humanisé par la langue. Elle est, avec la nature et la société, un des trois milieux dans lesquels nous vivons. Les animaux vivent eux aussi dans la nature et en société, et ils sont capables de communiquer de diverses manières. Mais l'espèce humaine est la seule qui possède un langage démiurgique où le fait de nommer les choses les fait exister *pour nous*.

Références bibliographiques

- Benveniste, É., (1974) 1978, *Problèmes de linguistique générale, Tome 2*, « La forme et le sens dans le langage », Paris : Gallimard.
- Frath, P., 2014, « La conception de la dénomination chez Georges Kleiber », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » IV, 19-34.
- Frath, P., 2015, « Dénomination référentielle, désignation, nomination », *Langue française*, 188, 33-46.
- Frath, P., 2016 a, « Règles et langage privé. Saul Kripke : Wittgenstein: *On Rules and Private Language* (1982) », in D. Thomières (dir.), *Des mots à la pensée. Onze variations sur l'interprétation*, Reims : Épure, 193-214.
- Frath, P., 2016 b, « Référence et dénomination de l'être et du non-être », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Négation et référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » V, 127-143.
- Frath, P., 2016 c, « Épistémologie linguistique de la causalité », in S. Viellard et I. Thomières (dir.), *La grammaire de la cause / The grammar of causation, Actes du colloque international, Paris, 23-24 octobre 2015*, Paris : CELISCO. http://lettres-tmp.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-01/la_grammaire_de_la_cause_actes.pdf (consulté le 09/04/2020).

- Frath, P., 2018, « La catégorie comme entité métalinguistique », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les Catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » VI, 407-424.
- Garric, N., 2015, « Polémique métalangagière sur une (dé)nomination : Le terme 'confrontation' », *Langue française*, 188, 61-76.
- Hilgert, E., 2016, « Les formules comme patrons constructionnels », in M. Pitar et al. (dir.), *Hommage au 50^e anniversaire du département de français de l'université de l'Ouest*, Timisoara, 139-156.
- Jullien, F., 2015, *De l'être au vivre. Lexique euro-chinois de la pensée*, Paris : Gallimard.
- Kaufmann, J.-C., 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41.
- Kleiber, G., 2019, « C'est quoi ça, Papa ? ou histoire de sens partagé », in G. Cislaru et V. Nyckees (dir.), *Le partage du sens. Approches linguistiques du sens commun*, Londres : ISTE, 31-49.
- Mel'cuk, I., 2016, « La causation en langue », in S. Viellard et I. Thomières (dir.), *La grammaire de la cause / The grammar of causation, Actes du colloque international, Paris, 23-24 octobre 2015*, Paris : CELISCO.
- Ogden, C. K. et Richards, I. A., 1923, *The Meaning of Meaning*, New York : Harcourt, Brace & World. <https://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.221615> (consulté le 09/04/2020).
- Rastier, F., 2008, « La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique », *Nouveaux actes sémiotiques*, 111. <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/1640> (consulté le 18/01/2020).
- Russell, B., 1946, *History of Western Philosophy*, Londres : Routledge.
- Saussure, F. de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Wittgenstein, L., 1961, *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques* (trad. P. Klossowski), Paris : Gallimard.